

L'environnement devant les tribunaux : enjeux juridiques et économiques (regards croisés)

Jeudi 12 mars 2026, 09h15-16h30

**Auditorium du Centre « 87 NDC » de l'Université Paris Panthéon-Assas,
87, rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris**

9h00 – Accueil des intervenants

9h15 – Allocution d'ouverture, Stéphane BRACONNIER, Président de l'Université Paris Panthéon-Assas

9h20 – Présentation du Pôle Assas Etudes Environnementales (A2E), Niki ALOUPI et Étienne MACLOUF, Codirecteurs du Pôle.

9h25 – Mot d'accueil, Cécile CHAINAIS et Chloé LE COQ, Directrices scientifiques du colloque

9h30 – Propos introductifs, Antoine TOUZAIN, Professeur de droit privé, Université de Rouen

Regards croisés sur la diversité des actions portées devant les tribunaux

Matinée sous la présidence de Cécile CHAINAIS, Professeure de droit privé,
Directrice du Centre de Recherche sur la Justice (CRJ)

09h50 – 1^{re} Table ronde. Les actions en justice contre l'inaction étatique en matière environnementale

- *La question du changement climatique devant les juridictions internationales*, Niki ALOUPI, Professeure de droit public, Université Paris Panthéon-Assas, codirectrice du Pôle A2E.
- *La primauté climatique : les droits de l'homme sous condition écologique*, Sébastien TOUZE, Professeur de droit public, Université Paris Panthéon-Assas.
- *Perspective comparatiste : les enjeux de la protection de l'environnement dans les contentieux pro-environnementaux en Inde*, Peter NEIS, Docteur en Sciences Economiques.

10h50. Discussion

11h05 Pause-café

11h25. 2^e table ronde. Les actions en justice contre l'activisme en matière environnementale

- *La désobéissance climatique : expression ou infraction ?*, Raphaëlle THERY, Maîtresse de conférences, Université Paris Panthéon-Assas, membre du CRJ.
- *La criminalisation des actions pro-environnementales : une perspective luhmannienne*, Pierre BLONDET, Maître de conférences en sciences de gestion et du management, Université Paris Panthéon-Assas, Institut Maison des Sciences de Gestion, LARGEPA.
- *Les procédures-bâillons en matière environnementale, une instrumentalisation économique du procès ?*, Cécile CHAINAIS, Professeure de droit privé, Université Paris Panthéon-Assas, directrice du CRJ.
- *La nécessité d'un cadre juridique protecteur face aux procédures-bâillons (ou poursuites stratégiques altérant le débat public)*, Robin FOULSHAM, Doctorant contractuel, Université Paris Panthéon-Assas, membre du CRJ.

12h25. Discussion

12h40. Cocktail

Regards croisés sur les enjeux des actions portées devant les tribunaux

Après-midi sous la présidence de Chloé LE COQ, Professeure de Sciences Economiques,
membre du Centre de recherche en économie et droit (CRED)

14h. 3^e Table ronde. Justice, régulation et environnement : quels leviers ?

- *Intégrer le climat dans l'analyse économique des politiques et décisions de justice : promesses et limites*, Chloé LE COQ, Professeure de Sciences Économiques, Université Paris Panthéon-Assas, membre du CRED.
- *L'environnement devant les tribunaux : l'illusion contentieuse ?*, Bruno DEFFAINS, Professeur de Sciences Economiques, Université Paris Panthéon-Assas, membre du CRED.
- *Quelle prise en charge de l'environnement par les tribunaux arbitraux ?*, Jean-Baptiste RACINE, Professeur de droit privé, Université Paris Panthéon-Assas, directeur adjoint du CRJ.

15h00. Discussion

15h15. 4^e Table ronde. Contours et limites de l'action en justice en matière environnementale

- *De l'animisme juridique à l'animisme politique. Une approche sémio-anthropologique des droits de la nature*, Nataly BOTERO, Maîtresse de conférences, Université Paris Panthéon-Assas, CARISM (Institut français de presse).
- *Intérêt et qualité à agir dans les actions en matière environnementale*, Stanislas JULIEN-STEFFENS, Doctorant contractuel, Université Paris Panthéon-Assas, membre du CRJ.
- *Les limites de la preuve pour protéger efficacement la biodiversité, Approche en stratégie*, Étienne MACLOUF, professeur de sciences de gestion à l'Université Paris Panthéon-Assas, codirecteur du Pôle A2E.

16h15. Discussion

16h30. Conclusion des travaux

Inscriptions ouvertes jusqu'au 10 mars en cliquant sur ce [lien](#).

